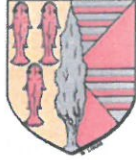


**MAIRIE DE
L'ORBRIE**

21, rue du Docteur Audé
85200 L'ORBRIE
tél. 02 51 69 06 72
mairie.lorbrie@orange.fr



Conseil municipal du 26 janvier 2023

Délibération n°2023-26/01-8

Le 26 janvier 2023, à 20h00, le Conseil municipal de L'Orbrie, dûment convoqué le 18 janvier 2023, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, Maire.

Présents : Nicolas CELLIER, Florian CHAPILLON, Annie DUJARDIN, Maryse FALLOURD, Jean-Luc GILLIER, Claude GRATEAU, Jean-Luc LAMY, Noëlla LUCAS, Isabelle MINAUD, Pascal PIERRE, Richard SANSONE.

Excusés : Jean Charles GUIADEUR, Jérôme PIQUET, Lydie ROBUCHON.

Secrétaire de séance : Maryse FALLOURD.

Jérôme PIQUET a donné pouvoir à Nicolas CELLIER.

Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstentions
11	11+ 1 pouvoir	12	0	0

Tarifs de mise à disposition des salles communales et du mobilier

Madame le Maire :

- rappelle la délibération du 14/12/2021 fixant les tarifs de location des salles communales et du mobilier (tables, chaises et bancs) ;
- propose au Conseil municipal de réviser la grille tarifaire en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DEFINIT** les nouveaux tarifs de location des salles communales et du mobilier qui s'appliqueront pour toute nouvelle convention d'utilisation :

COMMUNE		HORS COMMUNE	
ETE	HIVER	ETE	HIVER
à partir du 1 ^{er} mai	à partir du 1 ^{er} novembre	à partir du 1 ^{er} mai	à partir du 1 ^{er} novembre

ASSOCIATIONS

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
	à partir du 1 ^{er} mai	à partir du 1 ^{er} novembre	à partir du 1 ^{er} mai	à partir du 1 ^{er} novembre
Assemblée générale	GRATUIT		60	90
Concours de cartes Loto	80	120	250	300
Vin d'honneur	60	100	150	190
Manifestation sportive ou culturelle	110	160	250	320
Dîner ou buffet dansant	110	170	250	320

PARTICULIERS

Vin d'honneur	80	130	150	200
Repas ou buffet 1 jour	200	320	340	450
Repas ou buffet 2 jours	280	380	500	620
			ETE à partir du 1^{er} mai	HIVER à partir du 1^{er} novembre
SALLE ANNEXE / Orbriens			60	90
SALLE ANNEXE / lieu de domicile hors commune			70	100
SALLE ANNEXE / rassemblement des familles et proches du défunt dans le cadre d'obsèques			30	30
CLUB HOUSE / location réservée aux adhérents de l'Entente Sud Vendée et aux Orbriens			70	100

Location du mobilier (location réservée aux Orbriens)

Chaises / bancsforfait 30 €
 Tables et chaises (ou bancs) sans livraisonforfait 40 €
 Tables et chaises (ou bancs) avec livraison.....forfait 70 €

- **RECONDUIT** la gratuité de la salle des fêtes accordée aux associations communales à raison d'une manifestation par an ;
- à la majorité (pour : 8 ; contre : 4), **VOTE** un tarif spécifique dit « éco-participation » de 80 €, à l'association Cours Toujours 85, pour utiliser la salle des fêtes et les vestiaires sportifs lors de la manifestation sportive annuelle « le Bol d'air »; cette participation vise notamment à contribuer au coût de l'eau chaude sanitaire consommée pour les douches des coureurs ;
- **DECIDE** de modifier l'article 9 du règlement d'utilisation de la salle des fêtes en portant le montant de la caution demandée au moment de la remise des clés à 300 €.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus
 Pour copie conforme, à L'ORBRIE, le 30 janvier 2023

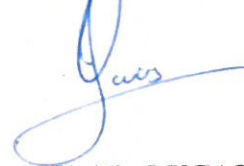
Le Secrétaire de séance,



Maryse FALLOURD



Le Maire ,



Noëlla LUCAS